

REPLACEMENT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE SENSIBILISATION À L'ANIMATION



DURÉE
7 heures

> Formation
7 heures en centre



**DATE DE LA
FORMATION**
6 octobre 2018



**LIEU DE LA
FORMATION**
Saint-Raphaël (83)



**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION**
26 septembre 2018



**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**
20 stagiaires

► POUR QUI ?

- pour tous les licenciés de la FFEPGV

► PRÉ-REQUIS

- avoir plus de 18 ans
- être licencié à la FFEPGV
- pratiquer régulièrement les séances GV de son association
- être repéré par l'animateur et avec l'accord du Président
- PSC 1 vivement conseillé

► OBJECTIFS

- concevoir et conduire 4 séquences d'animations avec et sous la responsabilité de l'animateur avant la formation
- vivre une séance type et appréhender sa structuration
- faire part des séquences préparées et conduites en association
- acquérir les connaissances en matière de réglementation et de sécurité

► CONTENUS

- notion de séance (présentation des activités de base en lien avec quelques intentions éducatives)
- présentation orale des séquences préparées en structure (conseils et régulation du formateur)
- la sécurité des pratiquants (organisation, placements, intensité)
- réglementation sportive
- exemples de situations motrices accessibles et dynamiques

► ENCADREMENT

- formation assurée par des formateurs habilités par la FFEPGV

► VALIDATION DE LA FORMATION

- Pour accéder à la formation :
avoir effectué une sensibilisation avec l'animateur du club (à minima 4 séquences d'animation)
- Diplôme remis :
attestation de sensibilisation au remplacement occasionnel

REPLACEMENT OCCASIONNEL BÉNÉVOLE SENSIBILISATION À L'ANIMATION



TARIFS ET FINANCEMENT

FRAIS D'INSCRIPTION	gratuit
SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	OUI
FRAIS PÉDAGOGIQUES	7,00 € / h
AIDE RÉGIONALE À LA FORMATION	OUI
AIDE DÉPARTEMENTALE	NON
FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION	à la charge du stagiaire
RÉSERVATIONS GROUPÉES	OUI



RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

EXTERNE	NON
DEMI-PENSION (DÉJEUNERS MIDI)	NON
PENSION COMPLETE (NUITÉE* + 3 REPAS)	NON

* Nuitée en chambre double ou triple



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

COREG EPGV PACA
EUROPARC SAINTE-VICTOIRE
BÂT 10 - 13590 MEYREUIL
tel : 04.42.95.02.11
Email : paca@epgv.fr
www.coregepgvpaca.fr

POINTS FORTS

- permettre le maintien des activités pour les pratiquants licenciés dans les associations affiliées FFEPGV en cas d'absence de l'animateur

POUR ALLER PLUS LOIN

- nous vous conseillons de poursuivre l'acte d'animer un groupe de pratiquants en vous formant au CQP ALS

BÉNÉFICE MÉTIER

- fonction exercée ponctuellement dans le cadre d'une activité bénévole pouvant être valorisée dans la formation au métier d'animateur sportif

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Positionnement :**
En allant sur le site Internet du Comité Régional EPGV PACA :
www.coregepgvpaca.fr

Dans la rubrique FORMATION :
choisir la formation qui m'intéresse et s'inscrire au positionnement téléphonique avec un formateur en cliquant sur :



CETTE FORMATION M'INTÉRESSE ! JE SOUHAITE M'INSCRIRE

- **Après le positionnement :**
Vous recevrez votre dossier d'inscription par Email contenant le devis de formation, le contrat ou la convention de formation, le plan individuel de formation ainsi que la fiche d'inscription.

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Ils seront enregistrés par ordre d'arrivée en fonction du nombre limite de places.



REPLACEMENT OCCASSIONNEL BÉNÉVOLE SENSIBILISATION À L'ANIMATION

Dans le cadre de la journée de sensibilisation à l'animation Remplacement Occasionnel Bénévole, le stagiaire devra être repéré par l'animateur de l'association et validé par son Président.

Une préparation en structure est nécessaire et obligatoire pour pouvoir participer à cette sensibilisation :

- avoir conduit 4 séquences d'animation (10/ 15 minutes) avec du public sous la responsabilité de l'animateur

LE REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION

Nom :

Prénom :

représentant l'association :

fonction dans l'association :

atteste que Mr / Mme / Melle :

a bien été repéré par notre animateur Mr / Mme / Melle :

et qu'il / elle a bien effectué ses séquences d'animation pour participer à la formation **REPLACEMENT OCCASSIONNEL BÉNÉVOLE**

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES

NATURE DES SÉQUENCES D'ANIMATION	DATES	

signature du représentant
et cachet de l'association obligatoire

signature de l'animateur référent

signature du stagiaire